

Hebdo Canada

Volume 2, No 41

le 9 octobre 1974



Ottawa, Canada.

Profiter de l'énergie nucléaire sans contribuer à la prolifération des armes, 1

Visite du premier ministre du Japon à Ottawa, 3

Prêts à la Tunisie, 3

Chypre: mesures d'urgence, 3

Réunion Canada - É.U. sur le transport du pétrole, 4

Visite du premier ministre de la Suède, 4

Concours de dessin de la Monnaie olympique, 4

Des chercheurs canadiens en récupération du pétrole visitent l'URSS, 4

Offre de retraite prématurée pour les débardeurs, 5

Prix d'excellence à Loblaw's Ltd, 5

Mises en chantier en août, 5

Augmentation des pensions en octobre, 6

Décoration à un commandeur canadien, 6

Profiter de l'énergie nucléaire sans contribuer à la prolifération des armes

Le contrôle des armes nucléaires et le maintien de la paix ont constitué deux des principaux sujets traités par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, dans sa première allocution devant l'Assemblée générale des Nations Unies, le 25 septembre.

Bien qu'il incombe d'abord aux puissances nucléaires de mettre un frein à la course aux armements nucléaires, a-t-il dit, toutes les nations doivent oeuvrer en vue d'éviter la dissémination des arsenaux nucléaires, et c'est là une responsabilité que le Canada assume pleinement. Le Canada exigera des pays utilisant les techniques ou les matières de base canadiennes pour la production d'énergie nucléaire qu'ils s'engagent à ne pas s'en servir dans le but de fabriquer des engins explosifs nucléaires, a dit M. MacEachen.

On trouvera ci-après des extraits de l'allocution du ministre:

...Notre sécurité est aujourd'hui plus que jamais menacée par le perfectionnement des armes nucléaires et conventionnelles.

Il importe donc avant tout de mettre un frein à la course aux armements nucléaires afin de sauvegarder la stabilité internationale et d'éviter le déclenchement d'une guerre nucléaire....

Plus précisément, il s'agit de concevoir un système pouvant faire profiter toutes les nations des avantages de

l'énergie nucléaire sans pour autant contribuer à la dissémination des armes nucléaires. La communauté internationale a recherché un système pouvant servir de réponse à ce problème et le Canada s'y est employé très activement. Ce système devra cependant être consolidé.

Nous avons mis au point une technique éprouvée de production d'énergie nucléaire et nous estimons que ne devraient pas en être privés ceux dont les



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, s'adressant à l'Assemblée générale des Nations Unies, le 25 septembre. A la tribune présidentielle, (à gauche), un

Nations Unies/T. Chen des vice-présidents de l'Assemblée, M. Hans Dietrich Genscher (Rép. f. a.), et le sous-secrétaire général aux Affaires politiques et générales à l'Assemblée, M. Bradford Morse.

besoins énergétiques y trouvent leur meilleure satisfaction. Même si nous sommes profondément engagés dans la cause du développement international, nous voulons absolument éviter de contribuer à la prolifération des armes nucléaires.

Sans négliger nos propres besoins et compte tenu de certaines restrictions relatives à la sécurité et à la disponibilité des ressources, nous voulons faire profiter d'autres pays de l'énergie nucléaire que nous permet de produire notre technique. Cependant, tant et aussi longtemps que des mesures plus appropriées n'auront pas été prises à l'échelle internationale, le Canada entend exiger des pays utilisant les techniques ou les matières de base canadiennes pour la production d'énergie nucléaire qu'ils s'engagent explicitement à ne pas s'en servir dans le but de fabriquer des engins explosifs nucléaires, quels que soient leurs motifs. Dans cette optique, le Canada attache une importance particulière au rôle joué par les garanties nucléaires appliquées par l'Agence internationale de l'énergie atomique.

La nécessité s'impose de faire adopter de toute urgence par l'ensemble de la communauté internationale des mesures visant à mettre un terme à la prolifération des armes nucléaires. Les techniques nucléaires sont aujourd'hui à la portée d'un nombre croissant de pays. Le coût de fabrication d'un engin nucléaire n'est plus exorbitant. Le problème fondamental est celui de l'ob-

tention des matières dans le monde, il devient de plus en plus difficile d'exercer un contrôle sur leur destination et sur leur utilisation.

Réaction atomique en chaîne

Le phénomène de la prolifération s'apparente, sur le plan politique, à une réaction atomique en chaîne. Chaque fois qu'un nouveau pays est admis dans le cercle des puissances nucléaires après avoir réussi à faire exploser un engin atomique, les autres pays ressentent encore plus le désir d'en faire autant. Dans un monde où n'existe aucune garantie véritable, ils se sentent menacés dans leur intégrité. Si chaque nouvel État disposant d'une force nucléaire encourageait son voisin à suivre son exemple, plus personne ne se sentirait en sécurité.

Nous croyons que la menace qui plane sur l'humanité découle de l'existence même des armes nucléaires, et qu'elle s'accroît au même rythme que le nombre de pays qui en disposent. Il n'y a pas lieu d'établir de distinctions entre les pays qui possèdent ces engins, car le danger provient autant de leur nombre que de leur politique.

Si nous voulons éviter une catastrophe nucléaire, il nous faut admettre que l'application du principe de la non-discrimination comporte des limites d'ordre pratique. C'est pourquoi mon gouvernement invite la communauté internationale à assumer sans plus attendre l'obligation de ne pas contribuer à l'expansion systématique du

pouvoir que procurent les armes nucléaires et à accepter les garanties qui doivent en découler.

Nécessité d'un contrôle international

Nous voulons voir adopter, à l'échelle internationale, des mesures visant à freiner la multiplication et la dissémination des armes nucléaires et à mettre un terme à la diffusion des techniques de fabrication des engins explosifs atomiques, ainsi qu'à leur perfectionnement. Le Traité de non-prolifération, les efforts visant à limiter les armes stratégiques et l'interdiction des expériences atomiques s'inspirent de ces objectifs. Pour freiner la prolifération des armes nucléaires, tous les États devraient s'engager à ne pas transférer de techniques ou de matières nucléaires, sans un contrôle international qui empêche que l'objet du transfert serve à la fabrication d'engins explosifs atomiques. Il y aurait également lieu que tous les États placent sous surveillance internationale les stocks de matières nucléaires fissibles ainsi que les installations qu'ils utilisent à des fins pacifiques, et qu'ils procèdent, dans une première étape, à un arrêt de la production des matières fissibles destinées à la fabrication d'armes nucléaires. La surveillance internationale des matières fissibles constitue la meilleure garantie dont puisse bénéficier la communauté internationale pour s'assurer du caractère pacifique des intentions de tous les États....

Aussi grave et aussi redoutable que puisse être la menace d'une guerre nucléaire, il ne faudrait pas pour autant négliger le danger plus prosaïque mais tout aussi mortel que comporte l'utilisation des armes conventionnelles.

Le maintien de la paix

Les forces de maintien de la paix parrainées par les Nations Unies constituent l'un des rares instruments dont nous nous soyons dotés jusqu'à présent pour faire face à ce problème. Le Canada a participé à presque toutes les opérations de maintien de la paix organisées par les Nations Unies, et cela a coûté la vie à des ressortissants du Canada et des autres pays membres engagés dans cette activité.

Notre intérêt est donc évident. Je suis persuadé que la très grande majorité des Canadiens n'a pas cessé de reconnaître l'importance des opérations de maintien de la paix des Nations

Délégation du Canada à l'Assemblée générale des Nations Unies

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, est le président de la délégation canadienne à la XXIXe session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Les autres membres de la délégation sont:

le Dr S.F. Rae, ambassadeur et représentant permanent du Canada près l'Organisation des Nations Unies à New York; le sénateur H.W. Hays; M. R.D.G. Stanbury, membre du Parlement; M. M. Prud'Homme, membre du Parlement; Mme M. Masson; M. W.H. Barton, ambassadeur et représentant permanent du Canada près l'Organisation des Nations Unies à Genève, et près la Conférence du Comité sur le désarmement; M. N.H.F. Berlis, am-

bassadeur et représentant du Canada auprès du Conseil économique et social des Nations Unies; M. R. Elliott, ambassadeur du Canada en Algérie; M. E.G. Lee, conseiller juridique au ministère des Affaires extérieures.

Les conseillers spéciaux sont: M. J.E.G. Hardy, directeur général du Bureau des Affaires des Nations Unies, ministère des Affaires extérieures; M. J.A. Beesley, ambassadeur et représentant permanent du Canada près l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, et l'Agence internationale de l'énergie atomique; M. S.A. Freifeld, ambassadeur du Canada en Colombie; et M. G.F. Bruce, secrétaire général de la délégation.

Visite du premier ministre du Japon à Ottawa

Au cours d'une visite au Canada qui a duré quatre jours, soit du 23 au 26 septembre, M. Kakuei Tanaka, premier ministre du Japon, accompagné de hauts fonctionnaires des ministères du Commerce et des Affaires étrangères, a rencontré le premier ministre Trudeau avec qui il s'est entretenu longuement d'échanges commerciaux et d'économie, de même que de questions ayant un caractère bilatéral et international.

M. Tanaka, le seul premier ministre du Japon qui ait visité le Canada depuis 1961, a déclaré au cours d'une conférence de presse tenue le jour suivant que les échanges commerciaux entre son pays et le Canada s'élèveraient cette année à quatre milliards de dollars et peut-être même à quatre milliards et demi; les deux tiers de ce montant représentent les exportations canadiennes au Japon.

"La conjoncture actuelle se prête bien à une intensification des échanges entre le Canada et le Japon", a-t-il dit. Pour y arriver, on pourrait accroître la vente au Japon de produits manu-



Photo: PC

Le premier ministre du Japon, M. Kakuei Tanaka (à gauche) a été accueilli par le premier ministre Trudeau lors de son arrivée pour une visite de quatre jours au Canada.

facturés canadiens et y exporter des réacteurs nucléaires et des avions canadiens.

Les représentants canadiens et japonais se proposent d'étudier la possibilité d'injecter de nouveaux capitaux japonais au Canada sur une base de coentreprise.

Le communiqué publié au terme du séjour de M. Tanaka à Ottawa précisait que des programmes jumelés d'un million de dollars chacun seraient négociés pour le développement des relations entre les deux pays sur le plan universitaire, les fonds devant servir surtout à l'avancement des études canadiennes au Japon et des études japonaises au Canada. Des négociations seraient entreprises en vue d'une entente favorisant les échanges culturels. Enfin, M. Trudeau a accepté l'invitation de M. Tanaka de se rendre au Japon.

En quittant Ottawa, M. Tanaka s'est rendu à Toronto, où il a passé quelques heures; il y a reçu un doctorat honorifique en droit de l'Université de Toronto. Sa visite au Canada s'est terminée à Vancouver, où il a inauguré une plaque au nouveau Centre asiatique de l'Université de la Colombie-Britannique.

Prêts à la Tunisie

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé que le Canada avait consenti à la Tunisie des subventions et des prêts de 8.915 millions de dollars pour la mise en oeuvre de trois projets dans le domaine de l'agriculture.

Le premier projet permettra, sur une durée de cinq ans, l'irrigation de terres sur une surface de 4,000 hectares dans la région de Kairouan. Le Canada allouera une subvention de 1.4 million de dollars pour l'envoi en Tunisie d'une équipe d'agronomes et de vulgarisateurs et un prêt de 1.6 million de dollars pour la fourniture d'équipement, d'engrais et d'insecticides. La participation tunisienne sera de 800,000 dollars.

Un deuxième projet consiste dans le développement de l'aviculture en Tunisie par l'établissement d'un complexe intégré de production avicole. Le Canada a accordé à la Tunisie un prêt de 1.975 million de dollars et une subvention de 500,000 dollars, répartie sur quatre ans. Le Canada défraiera les

coûts d'équipement, de bâtiments, d'aliments, de médicaments et de l'assistance technique nécessaire à la mise en oeuvre de ce projet. La contribution tunisienne sera de 2.504 millions de dollars.

Un troisième projet de production de génisses à vocation laitière sera mis en place dans la vallée de la Médjerda en Tunisie. Un prêt de 2.640 millions de dollars et une subvention de 800,000 dollars, déboursés sur une période de quatre ans, permettront au Canada de prêter assistance au Centre d'élevage des veaux de l'Office des terres domaniales (OTD) et d'améliorer le niveau de technicité des éleveurs touchés par ce Centre au moyen d'un encadrement adéquat. Le Canada fournira de plus du matériel génétique (envoi en Tunisie de 2,000 génisses de race Holstein âgées de moins de trois mois), des aliments et des médicaments pour le bétail, de l'équipement d'exploitation et d'élevage et des bourses pour la formation d'homologues au Canada. La Tunisie fournira 5.460 millions de dollars pour la réalisation de ce projet.

Chypre: mesures d'urgence

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé que des mesures d'urgence sont mises en oeuvre pour hâter l'arrivée au Canada, en provenance de l'île de Chypre, de personnes à charge parrainées ou de personnes nommément désignées par des Canadiens ou des citoyens qui sont légalement résidents permanents du Canada. Un agent d'immigration s'est rendu à Nicosie en septembre pour en quelque sorte brûler les étapes de la marche à suivre et hâter le mouvement de ces personnes vers le Canada. Les agents d'immigration au Canada ont reçu instruction d'expédier sans tarder toutes les demandes de résidents canadiens qui veulent parrainer ou proposer des parents de Chypre. Quelque cent demandes reçues jusqu'ici sont à différents stades du processus d'examen. M. Andras fait ressortir que le départ accéléré des immigrants vers le Canada se complique par la précarité de la situation qui existe dans l'île à l'heure actuelle.



John Arab et Gwenlynn Little dans *L'heure espagnole* de Ravel présentée par la Canadian Opera Company au Centre O'Keefe de Toronto du 6 au 12 octobre. Cette Compagnie, maintenant dans sa trente-sixième saison, compte aussi dans son répertoire *Le Prince Barbe-Bleue* de Bartok, *Le Vaisseau fantôme* de Wagner, *Carmen* de Bizet, *La Traviata* de Verdi, *Boris Godounov* de Moussorgsky et *Faust* de Gounod.

Réunion Canada - É.U. sur le transport du pétrole

Des représentants du Canada et des États-Unis se sont réunis à Ottawa le 29 août en vue de discuter des problèmes que soulève le transport par mer du pétrole de l'Alaska vers la Côte ouest des États-Unis. Les parties ont discuté de divers sujets de préoccupation qui peuvent se grouper sous quatre thèmes majeurs: 1) possibilité d'alimenter autrement les raffineries américaines du nord-ouest des États-Unis; 2) élaboration de programmes de recherche visant à une meilleure connaissance du milieu biophysique de la région; 3) modes d'indemnisation, y compris ceux que comportent les mesures législatives applicables au pipeline trans-Alaska, pour le paiement des dommages-intérêts et des frais de nettoyage; et 4) systèmes de gestion conjointe de la circulation maritime en vue de réduire les risques de déversements d'hydrocarbures.

Les deux parties se rencontreront de nouveau en novembre, à Washington.

Visite du premier ministre de la Suède

Le premier ministre de la Suède, M. Olof Palme, effectuera une visite au Canada du 17 au 22 octobre prochains.

Pendant son séjour le premier ministre Palme passera deux jours à Ottawa où il sera reçu par le premier ministre Trudeau. Il visitera ensuite le Manitoba et la Colombie-Britannique avec des arrêts à Winnipeg, Vancouver et Victoria.

Concours de dessin de la Monnaie olympique

Le ministre des postes, M. Bryce Mackasey, a annoncé la tenue d'un concours national de dessin pour la cinquième des sept séries de Monnaie olympique.

Le concours offre aux personnes qui ont du talent artistique plutôt que sportif l'occasion de participer aux Jeux olympiques dans l'esprit de compétition et d'amitié qui a été l'idéal olympique depuis le début de ces Jeux, en Grèce ancienne. Ce concours s'adresse à tous les Canadiens et citoyens canadiens vivant à l'étranger, à l'exception des employés du Programme de la Monnaie olympique, de l'Hôtel de la Monnaie, et des artistes et dessinateurs qui ont été délégués par le Programme de la Monnaie olympique ou qui y sont employés pour quelque travail que ce soit.

Chacun des quatre finalistes recevra un chèque de \$1,500, et le gagnant un montant supplémentaire de \$2,000.

Chaque participant devra faire parvenir, avant le 30 novembre, quatre dessins, dont deux dessins d'une pièce de \$5 et deux d'une pièce de \$10, illustrant les caractéristiques des sports aquatiques, thème des pièces de monnaie de la cinquième série. Cinq éminents artistes canadiens ont été choisis pour former le jury. Le nom du gagnant sera annoncé au début de janvier. Les personnes qui désirent participer au concours de dessin de la série V du Programme de la monnaie olympique doivent faire parvenir une demande officielle à l'adresse suivante:

Concours de dessin de la monnaie olympique
C.P. 9000
Ottawa, Ontario
Canada, K1G 3V6

Des chercheurs canadiens en récupération du pétrole visitent l'URSS

L'avenir s'illumine pour les chercheurs en récupération du pétrole car la demande de moyens techniques permettant d'accroître la récupération des ressources des gisements connus se fait de plus en plus forte.

Les efforts déployés par les chercheurs de l'Institut de recherches sur la récupération du pétrole (*Petroleum Recovery Research Institute*) de l'Université de Calgary visent particulièrement la récupération du pétrole brut de l'Alberta; M. Necmettin Mungan, directeur des recherches, fait toutefois remarquer qu'il s'agit d'un problème de portée internationale.

Il y a quelques semaines, M. Mungan a participé, à Moscou, à la tête d'un petit groupe d'experts canadiens en récupération du pétrole, au premier colloque soviéto-canadien sur "le perfectionnement de la récupération du pétrole" parrainé par les Gouvernements soviétiques et canadiens. Quelque 150 experts soviétiques et 8 experts canadiens ont été invités à entendre 20 exposés soviétiques et 8 exposés canadiens puis à discuter des méthodes de récupération du pétrole dans les gisements qu'il est difficile d'exploiter par les méthodes classiques.

La délégation canadienne a aussi visité le centre de recherches *All Union* et plusieurs centres de recherches régionaux. Le point culminant du voyage fut certainement la visite que le groupe a effectuée aux champs pétroliers de Tartaria et de Komy en URSS où les Canadiens ont pu observer, entre autres choses, la méthode d'exploitation souterraine du gisement de pétrole lourd de Yaregoskoye.

L'Institut entreprend, en moyenne, des travaux de recherche sur cinq problèmes précis par année et a grandement contribué à la compréhension des procédés de récupération du pétrole et d'écoulement des liquides en milieux perméables. Les travaux de l'Institut ont déjà permis d'accroître la récupération du pétrole de plusieurs millions de barils.

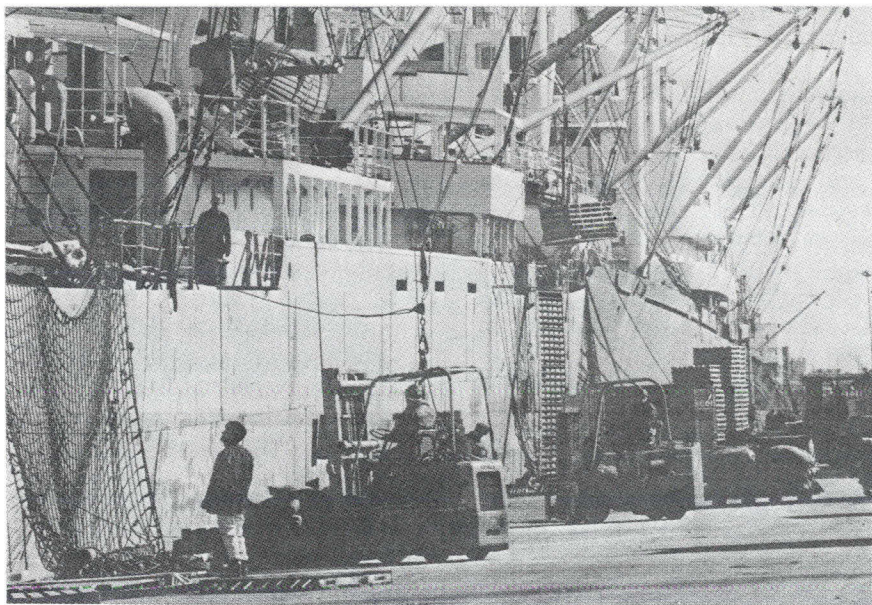
Les possibilités d'amélioration des méthodes de récupération sont immenses. Selon M. Mungan, "une augmentation de la récupération de l'ordre de seulement 1% représenterait plus de 300 millions de barils de pétrole et équivaldrait à la découverte d'un important gisement".

Offre de retraite prématurée pour les débardeurs

Afin de réduire le nombre excédentaire des débardeurs à trois ports du Saint-Laurent, l'Association des employeurs maritimes (AEM) a offert à ses membres des paiements en espèces pour qu'ils prennent leur retraite de bonne heure.

Les débardeurs qui ont pris volontairement leur retraite entre le 25 avril et le 17 mai ont reçu \$12,000; ceux qui l'ont prise entre le 18 mai et le 31 mai, \$7,500. Des versements de \$6,000 ont été faits à chaque homme qui abandonnait la vie active entre le 1er juin et le 30 juin, et une somme de \$4,500 sera versée aux hommes qui ont quitté le travail entre le 1er juillet et le 30 août. Les hommes qui auront 65 ans le 1er janvier prochain ne sont pas admissibles.

L'AEM, qui représente les arrimeurs et déchargeurs, les compagnies de navigation et les agents maritimes, s'est vue dans l'obligation de demander à des travailleurs de prendre plus tôt leur retraite, les ports de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières ayant environ 400 débardeurs en trop. Une offre analogue faite l'an dernier à Montréal a provoqué 560 entrées à la retraite,



mais on compte au total 1,800 hommes qui travaillent encore au port de Montréal, 500 à Québec et 275 à Trois-Rivières.

Cet excédent de personnel s'est produit il y a plusieurs années lorsque les compagnies membres de l'AEM signèrent des contrats garantissant 37 semaines de paie par an, quel que soit le volume de travail, à presque tous les débardeurs syndiqués. Les salaires devaient être payés au moyen des

taxes dont sont frappées les cargaisons aux ports en question. Mais l'emploi plus fréquent des conteneurs et l'utilisation accrue des ports atteints par la marée ont réduit la quantité des marchandises non enfermées dans des conteneurs qui arrivent par le Saint-Laurent.

Les clauses de sécurité de l'emploi ne seront pas renouvelées dans les contrats de l'AEM qui entrent en vigueur le 1er janvier 1975.

Prix d'excellence à Loblaws Ltd

Le Conseil national de l'esthétique industrielle a annoncé la remise du Prix d'excellence du Président, pour gestion en design à la société Loblaws Ltd., pionnière des supermarchés en alimentation au Canada. Le prix a été décerné lors de la "Journée de l'Alimentation" à la foire nationale canadienne de Toronto, le 21 août.

C'est son exceptionnel programme en gestion de design qui a valu cet honneur à cette chaîne de supermarchés. Les graphiques, les affiches, les uniformes, les camions, les intérieurs et l'emballage de Loblaws reflètent bien la qualité du design à l'honneur chez cette société.

C'est en 1972 que Break, Pain and Watt, consultants spécialistes de Toronto, ont élaboré un programme de design pour les 175 magasins de Loblaws situés en Ontario et dans l'Ouest.

Ce programme a connu un succès tel

qu'en 1973, la Société d'alimentation chargeait Break, Pain and Watt de l'étendre à deux de ses importantes filiales américaines: Loblaws Inc., de Buffalo, N.Y., qui possède un réseau de 149 magasins et National Tea Co., établie à Chicago, Illinois, et dans le Midwest et qui possède 559 magasins.

Le fondateur de Loblaws, T.P. Loblaw, est né en 1872 dans le comté de Simcoe, en Ontario. Orphelin à 15 ans, il déménage à Toronto où il devient commis d'épicerie.

Quelques années plus tard, il possède sa propre épicerie et en 1919 il fonde Loblaws Groceries Ltd., avec J. Milton Cork. En 1924, M. Loblaw incorpore une société américaine dans l'état de New York sous le nom de Loblaws Groceries; le siège social en est à Buffalo. Quatre ans plus tard, la filiale américaine s'installait à Chicago. Lors de son décès en 1933, M. Loblaw était à la tête de 107 supermarchés en Ontario et de 90 aux États-Unis.

Mises en chantier en août

D'après les chiffres provisoires communiqués par la Société centrale d'hypothèques et de logement, le taux annuel de mises en chantier au Canada pour le mois d'août s'établit à 206,100 unités pour toutes les régions.

L'enquête effectuée par la Société sur la construction de maisons dans les régions urbaines du pays indiquait une mise en chantier réelle de 14,683 unités au mois d'août, soit 25 p. cent de moins qu'en août 1973, alors que le total atteignait 19,622. Le total cumulé pour les huit premiers mois de l'année en cours atteint le chiffre de 121,794, soit neuf p. cent de moins que le chiffre de 134,261 relevé l'an passé à pareille date.

Au cours de la période s'étalant de janvier à août 1974, le nombre de mises en chantier de maisons unifamiliales a accusé une hausse de 2 p. cent et celles des bâtiments multifamiliaux une baisse de 17 p. cent.

Augmentation des pensions en octobre

Les prestations de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti seront augmentées ce mois-ci. Il s'agit de la quatrième augmentation trimestrielle, cette année, de ces prestations qui sont indexées au coût de la vie.

La pension de base de sécurité de la vieillesse passera donc en octobre de \$112.95 à \$117.02.

Le supplément de revenu garanti maximal pour une personne seule ou pour une personne mariée dont le conjoint n'est pas à la retraite passera de \$79.23 à \$82.08. Si l'on ajoute cette somme à la prestation de base de sécurité de la vieillesse, le paiement mensuel maximal sera de \$199.10.

Le supplément maximal pour les deux conjoints à la retraite passera de \$70.36 à \$72.89 chacun. Si l'on ajoute cette somme à la pension de base, chaque retraité recevra donc \$189.91, ou un montant maximal de \$379.82 pour les deux conjoints.

Décoration à un commandant canadien

Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée récemment à Ottawa, un militaire des Forces canadiennes, le commandant Bruce Cormack, de Winnipeg (Man.) a été félicité par le président des États-Unis et c'est le capitaine F.M. Murphy, du bureau de l'attaché militaire à l'ambassade américaine qui lui a décerné, au nom du président, la *Legion of Merit*.

Le commandant Cormack a reçu cette décoration pour les services exceptionnels qu'il a rendus en qualité de directeur du projet de banque de données sur les emplois de *U.S. Navy*, pendant

qu'il était affecté au *Bureau of Naval Personnel*, Washington, D.C., de novembre 1970 à novembre 1972. Il a apporté une contribution inestimable à ce système ultra-moderne d'information sur la gestion du personnel, système qui a permis une réduction des coûts et une compression des effectifs.

On a fait état de l'aide que le commandant Cormack a apportée au titulaire du nouveau poste de *Chief of Naval Training* (CNT) en ce qui a trait à la mise au point d'un système d'analyse des emplois destiné, à la fois, à modifier et à réduire la formation technique, pour une grande partie, des hommes de la *U.S. Navy*.

Sa citation mentionne que "son travail lui fait grand honneur, ainsi qu'aux Forces canadiennes".

Le commandant Cormack est présentement Chef du Programme d'analyse pour les emplois des Forces canadiennes, au QGDN, à Ottawa.

Profiter de l'énergie nucléaire ...

(suite de la page 2)

Unies. Mais pour être bien franc, le Canada ne manifeste plus à l'égard de ces opérations le même enthousiasme absolu et débordant que par le passé. Ce refroidissement vient plutôt du fait que peu de forces d'urgence ont réussi à faire mieux qu'à perpétuer un *statu quo* fragile.

Si l'on veut que les Nations Unies poursuivent une activité pleinement efficace dans ce domaine, il est essentiel qu'on s'efforce aussi de trouver une solution politique plus durable, surtout de la part des parties les plus directement en cause, là où une force de l'ONU est appelée à maintenir une paix temporaire. S'il en va autrement, si les participants aux opérations de maintien de la paix se rendent compte que la situation risque de demeurer indéfiniment la même, je crains fort que les gouvernements soient moins désireux de répondre à de futures demandes de troupes.

L'an dernier, nous avons assisté à la création de deux nouvelles forces au Moyen-Orient et au renforcement de celle de Chypre. Ces événements sont importants en eux-mêmes, mais ils peuvent également nous donner une leçon pour l'avenir. Du point de vue canadien, les opérations présentement en cours au Moyen-Orient ont des résul-

tats encourageants et contribuent sans aucun doute à faire respecter les accords de cessez-le-feu et de désengagement. Mais il importe tout autant de souligner le fait que de nouveaux principes y ont été mis en application. Les participants ont été sélectionnés sur une base plus large que par le passé, et le financement des opérations a été assuré en vertu d'une contribution générale des membres des Nations Unies. Ces innovations ont rendu possible l'efficacité actuelle de la Force d'urgence au Moyen-Orient, et elles permettront à plus long terme d'envisager les opérations de maintien de la paix dans une nouvelle perspective.

Chypre

Le cas de Chypre est moins satisfaisant. Malgré la présence de la Force d'urgence des Nations Unies, les combats ont repris dans l'île avec une violence sans précédent, du fait que la crise politique qui couvait depuis longtemps était demeurée sans solution. Qui plus est, les événements de Chypre nous ont prouvé, encore une fois, qu'à défaut d'entente et de collaboration de la part des belligérants, le rôle constructif d'une force de maintien de la paix ne peut être que fortement restreint.

Si nous voulons maintenir et accroître l'efficacité des opérations de paix des Nations Unies, il nous faut formuler de nouveaux principes et appliquer de nouvelles techniques. Notre charte nous offre les moyens d'assurer une réponse efficace des Nations Unies à tout besoin futur en matière de maintien de la paix. Il y a des avantages manifestes à ce qu'il y ait entente au préalable sur la manière dont les opérations de maintien de la paix de l'ONU doivent être effectuées et contrôlées. L'expérience de la Force d'urgence des Nations Unies nous indique la voie à suivre. Sous l'autorité générale du Conseil de sécurité, les responsabilités seraient partagées entre le Conseil lui-même, le Secrétaire général, les États qui fournissent des troupes et les parties qui sont directement en cause sur le terrain. Notre Organisation ne saurait se permettre de négliger aucun instrument qui soit susceptible d'aider à désamorcer les conflits armés. Mon gouvernement espère que les États membres continueront d'accorder à ce problème l'attention qu'il mérite....

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.